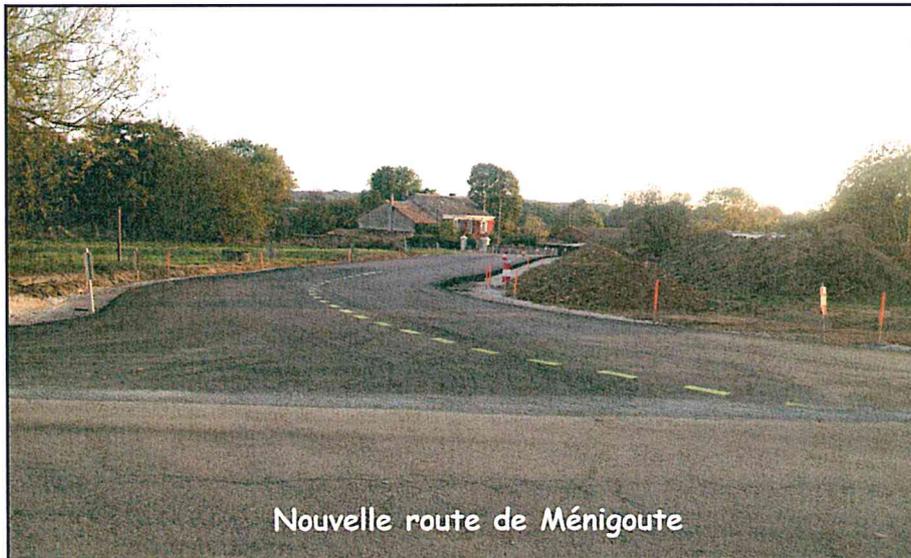


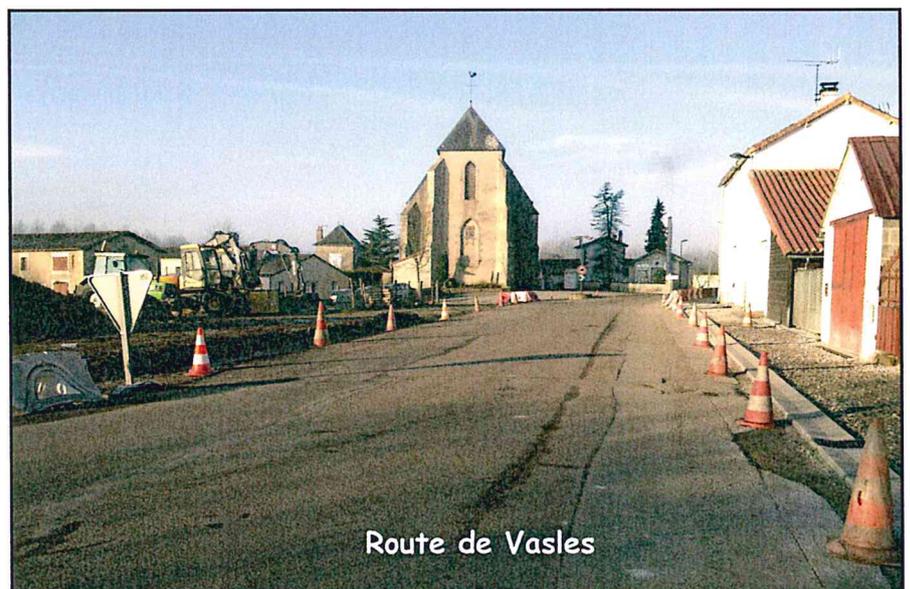
# Le Vausserouxien 2016



n°28



Modification de circulation  
en Centre bourg



# Sommaire

▪ Le mot du Maire	p 1
▪ Démarches administratives	p 2
▪ Etat civil - rectifications liste électorale - subventions 2016	p 3
▪ Informations utiles	p 4 et 5
▪ Dates et décisions du Conseil Municipal	p 6 et 7
▪ Budget 2016	p 8 et 9
▪ Travaux d'aménagement routes Vasles et Ménigoute	p 10
▪ Investissement - fonctionnement - Cantine	p 11
▪ La Fête au village	p 12 et 13
▪ Club des Aînés ruraux - Amicale des donateurs de sang	p 14
▪ Communauté chrétienne de Vausseroux	p 15
▪ Association des Parents d'Elèves (APE)	p 16
▪ ACCA (Chasse)	p 17
▪ Tarot club	p 18
▪ Loisirs sportifs	p 19
▪ USV - Union sportive Vasléenne	p 20
▪ Raquette club du Pays Ménigoutais	p 21
▪ Centre Social Culturel Cantonal	p 22 et 23
▪ ADMR - Bien vieillir chez soi en Gâtine	p 24 et 25
▪ La Maison de l'Emploi et des Entreprises - AICM	P 26
▪ Aide financière ANAH	P 27
▪ Recensement militaire - FNATH 79	P 28
▪ ACAMO	P 29
▪ Manifestations 2017	p 30
▪ Entreprises - Artisans	p 31

# Le mot du Maire

De 2016, on peut dire une fin d'année intense en travaux. Je retiendrais d'ailleurs l'efficacité des entreprises M'RY et Delaire avec des marchés signés en septembre et une grande partie réalisée fin décembre.

De tous les aménagements de bourg imaginés depuis les années 90, celui d'aujourd'hui n'a rien à voir : probablement que nous aurions fait ce qui était en fonction des lois sur l'urbanisation de l'époque. Mais depuis, d'autres lois sont venues durcir les modalités de l'urbanisation.

C'est pourquoi je me dis que nous avons bien fait d'attendre l'opportunité d'acquisition de cette ancienne ferme.

Une déviation dans un bourg rural comme le nôtre interpelle, au point que les médias s'y intéressent, car c'est inédit.

C'est pourtant le développement de notre Commune qui est en jeu, et sans faire de lapsus on ne joue pas, derrière cette simple route qui règle un certain nombre de problème de sécurité, un espace est à projeter.

- Un premier projet qui, comme l'a validé le Conseil municipal, pourrait être un village seniors de 8 à 10 maisons avec un partenariat privé.
- Un second reste à réfléchir sur quel aménagement en zone piétonne ? et la circulation des riverains ?

Par contre, nous avons déjà avancé avec les services transports du Conseil Départemental et le Maître d'œuvre sur un aménagement arrêt-bus qui fera parti des projets 2017.

Nos autres réalisations de l'année ont été les travaux dans les anciens locaux (multiservices) afin d'accompagner l'ADMR qui a déménagé en octobre. Ceci va renforcer le pôle d'attractivité de notre centre-bourg, d'artisanat, commerce et services.

Et puis il y a l'initiative privée, toujours active chez nous avec deux nouvelles maisons neuves. Une en lotissement et une autre grâce à la persuasion d'un jeune couple et au bon vouloir de trois propriétaires qui ont agi pour le développement de la Commune.

D'autres pistes sur le lotissement, avec fait rare, un constructeur qui nous fait de la promotion, preuve que Vausseroux attire.

Positiver a toujours été ma devise, même si parfois l'actualité pourrait nous décourager (des attentats, des misères, des problèmes, des catastrophes naturelles ...), la vie est faite pour être vécue avec tous ses aléas, mais aussi avec ses joies et bonheur.

Le recensement de début 2017 verra si nos efforts permettent de maintenir ou d'augmenter notre population.

Le Conseil municipal et les employés communaux œuvrent à toutes ces actions pour notre Commune, qu'ils en soient remerciés.

Je souhaite aussi pour vous, habitantes, habitants de notre Commune, plein de bonheur pour 2017.

Philippe ALBERT.

# Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Nouveau Passeport Biométrique	Mairie munie d'un service spécial PASSEPORT Parthenay - Niort - St Maixent l'Ecole	Extrait d'acte de naissance 2 photos d'identité nouveau format Justificatif de domicile Pour un renouvellement, ancien passeport (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)	Timbre fiscal à 86 € adulte 42 € (15 à 18 ans) 17 € (0 à 15 ans)
Carte grise	Mairie du domicile ou Préfecture	Certificat de vente, carte grise barrée signée du vendeur, carte d'identité ou permis Certificat de non gage, certificat contrôle techn. de moins de 6 mois Attestation Domicile	suivant la puissance du véhicule
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité (nouveau format) Justificatif de domicile Pour un renouvellement, fournir l'ancienne carte d'identité Pour 1 <sup>ère</sup> demande : Extrait de naissance	gratuit (si restitution de l'ancienne carte) 25 € timbre fiscal sans restitution sur justificatif de perte ou de vol
Extrait acte naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer son état civil et son adresse	enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte naissance pour un français né à l'étranger	Ministère des affaires étrangères Service Central d'Etat Civil 44941 Nantes cedex 9	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Extrait acte décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer son état civil et son adresse	Enveloppe timbrée pour le retour
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie	Gratuit
Casier Judiciaire	Casier judiciaire national 44317 Nantes Cedex 3	Indiquer son état civil et son adresse (joindre justificatif d'identité)	Ou par Internet
Inscription au Recensement Militaire	Mairie du domicile	à partir de 16 ans Livret de famille des parents	Gratuit

# Etat civil

## Naissances :

RENARD Luigi le 3 mars 2016  
 ALBERT Yanis le 4 mars 2016  
 TIENDREBEOGO Idalya le 1<sup>er</sup> juillet 2016



## Décès :

GIRET Marie-Thérèse le 25 avril 2016  
 CAILLON Thérèse le 29 novembre 2016

## Mariages :

GAUDIN Philippe et VIAUD Mylène  
 DUMAINE David et BURGAULT Sylvie



## Rectifications Liste électorale

Additions	
BABIN Ketleen	GRELLIER Adrien
BARDEL Virginie	LEBLANC Marie-Sophie
BATY Hélène	MIE Camille
BRIAND Mickaël	PAIN Cécile
CARRE Colline	PATUREAU Amélie
CHAUSSERAY Stéphanie	PELTIER Aurore
DEVISME Mathieu	PEPIN Marie
FERLAC Romain	PEREIRA Loïc
GAUTIER Maxence	PLAINO Eva
GIRET Antonin	POIRAUT Tony

Radiations	
ALLARD Angèle	FREITAS Maria
AUBINEAU Ludivine	FREUCHET Christine
BROSSARD Marie-Thérèse	GIRET Marie-Thérèse
BROSSARD Bernard	GOURBAULT Pierre
CAILLON Thérèse	OLIVIER Thierry
CHARON Maxime	PILLOT Gaël
FREITAS Ivo	TEZE Elisabeth
FREITAS José	THIBAUDEAULT Michel

## Subventions 2016

Nom	Montant	Nom	Montant
Club des Aînés ruraux	80,00 €	Maison Familiale de Secondigny	20,00 €
APE RPI - 1€ par habitant	350,00 €	Maison Familiale de Saint Loup	20,00 €
ACCA Vausseroux	80,00 €	Sté Pêche Coutières- Pagerie- Vausseroux-Vautebis	20,00 €
Club foot cantonal USV	200,00 €	ADMR	300,00 €
Club TAROT	80,00 €	Raquettes club du Pays Ménigoutais	50,00 €
Ass. Loisirs Sportifs	50,00 €	AFSEP (sclérose en plaques)	20,00 €
Amicale donateurs de sang	125,00 €	ACAMO	10,00 €
Les Gymnastes de l'Egray	24,00 €	<b>TOTAL</b>	<b>1 429,00 €</b>

# Informations utiles

Communales		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Mairie	lundi, mardi, jeudi, vendredi - de 14h à 17h	05/49/70/21/19 mairie-vausseroux@wanadoo.fr
Cantine	Tickets repas	à la mairie
Ecole	Inscription	à la mairie
Transport scolaire	Inscription	à la mairie
AEPS (accueil éducatif péri-scolaire)	Cartes AEPS	à la mairie
Paroisse	Contacts : Mme Loison et Mr Buret	05/49/70/28/26 ou 05/49/70/21/58
Aide à domicile ADMR	mercredi 9h à 12h30 et vendredi 13h30 à 17h	05/49/69/11/02
Déchets verts	d'avril à octobre tous les samedis de 15h à 17h30	Route de Reffannes

Extérieures - autres		
	Renseignements	Coordonnées - contacts
Electricité	SEOLIS - dépannage	Tél : 0 969 321 411
Eau - assainissement	Syndicat des Eaux de la Gâtine	Tél 05/49/95/03/47 contact@eaux-de-gatine.fr
La Poste	du lundi au vendredi de 10h à 12h15 samedi 9h30 à 12h15	Reffannes tél : 05/49/70/22/39
Déchetterie	Lundi-mardi-mercredi-vendredi-samedi de 9h à 12h et 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/10/66
Gendarmerie	mardi - samedi de 14h à 18h	Ménigoute 05/49/69/00/02 ou 17
Pompiers	Ménigoute	05/49/69/00/11 ou 18 ou 112
Assistante sociale	sur RDV à Vasles - les Forges	05/49/63/31/03
Banque alimentaire	Centre Social Culturel Cantonal	Les Forges 05/49/69/93/13 csc.paysmenigoutais@csc79.org
Enfance jeunesse		
Portage des repas	Maison de retraite de Vasles	05/49/69/91/43

<b><u>Ordures ménagères</u></b>	<u>Paiement</u> : CCPG (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine) ramassage : SCM	CS 80192 79205 PARTHENAY Cedex _____ mail: <a href="mailto:ccpg@cc-parthenay-antenne-de-menigoute.fr">ccpg@cc-parthenay-antenne-de-menigoute.fr</a> Antenne de Ménigoute 05/49/69/13/18 <a href="mailto:ccpg-menigoute@cc-parthenay-gatine.fr">ccpg-menigoute@cc-parthenay-gatine.fr</a>
Infos sur le paiement		
Infos carte déchetterie	<u>Carte de déchetterie et ramassage</u> : SMC Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine	05/49/05/37/10 - <a href="mailto:accueil@smc79.fr">accueil@smc79.fr</a>
Collecte des ordures ménagères	Bac vert (ordures ménagères) : tous les 15 jours le mardi (à sortir la veille)	05/49/05/37/10 - <a href="mailto:accueil@smc79.fr">accueil@smc79.fr</a>
	Bac jaune (emballage) : tous les 15 jours le mardi (à sortir la veille)	

**Tarif location de la salle des fêtes :**

▪ Bal par les entrepreneurs	1 000 €
▪ Location entreprise ou micro-entreprise	100 €
▪ Bal par associations communales	110 €
▪ Repas, dîner-dansant, banquet	150 €
▪ Vin d'honneur	50 €
▪ Concours de cartes, loto	70 €
▪ Autres manifestations (réunions)	50 €
▪ Repas par le restaurateur local	100 €
▪ Repas froid (sans la cuisine ni vaisselle)	100 €
▪ Supplément si repas le lendemain	30 €

- Réservation officielle après paiement d'une caution de 250 €.
- Le paiement intervient à la remise des clés
- Caution pour le ménage 100 €
- Deux manifestations gratuites maximum pour les associations communales.

L'utilisateur de la salle des fêtes devra **obligatoirement** rendre la salle propre, balayée et serpillée, cuisine incluse et ses annexes.

- Si aucun nettoyage n'est effectué : 100 €
- Si la salle est partiellement nettoyée : 50 €

Les réservations ne seront effectives que lorsque la convention, l'attestation d'assurance et la caution de 250€ seront arrivées en mairie.

Veillez demander à votre assureur cette attestation couvrant les dommages de la salle des fêtes à la date du jour de votre réservation.

La remise des clés ne pourra pas avoir lieu avant 18 heures le vendredi en raison du ménage effectué l'après-midi.

Notre salle servant à la cantine, il est **impératif par mesure d'hygiène que celle-ci soit rendue impeccable**. Merci de votre compréhension.

Pour les sépultures : La salle est mise à disposition gratuitement pour les familles qui le désirent (à remettre en état). Selon les disponibilités.

**Pour toutes réservations, contacter :** La Mairie : 05 49 70 21 19

Mme Sylvie AUBINEAU : 05 49 70 26 38 (après 15 heures) Mme Chantal GRELLIER : 05 49 70 29 31

**Tarifs concessions cimetière**

**Concessions**

- Concession trentenaire 50 €
- Concession cinquantenaire 70 €

**Cavernes**

- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €

**Columbarium**

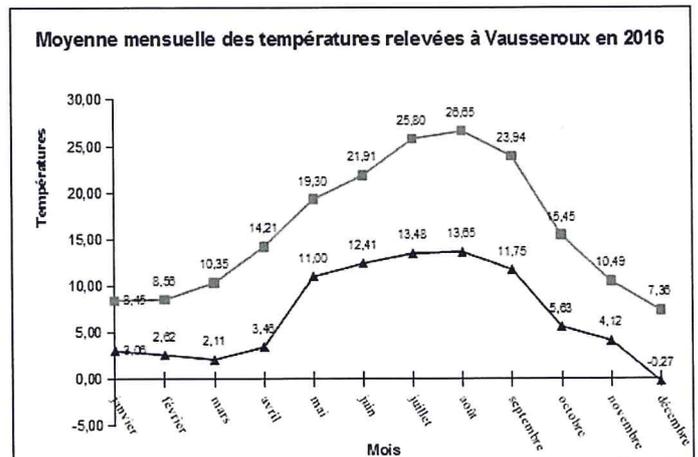
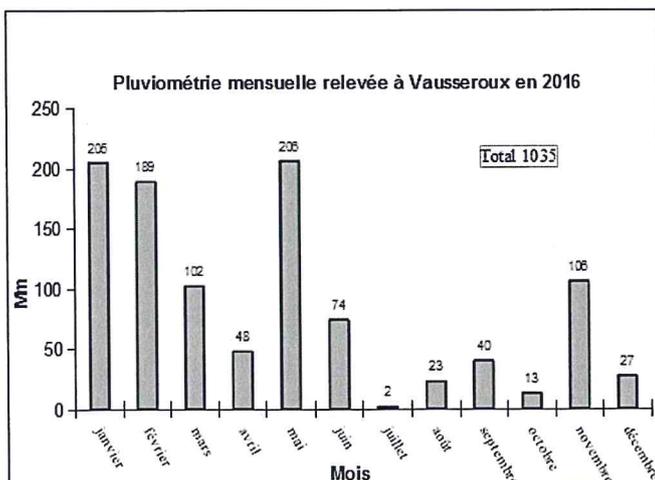
- trentenaire 400 €
- cinquantenaire 500 €

**DEMANDE AUTORISATION FEU**

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 1980 modifié portant règlement sanitaire départemental dispose que le « brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit » et que « la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite ». Toutefois, des dérogations à la règle peuvent être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène (remplacé par le Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques). Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres moyens autorisés pour éliminer les déchets produits par le demandeur.

**Défibrillateur :**

La Commune de Vausseroux possède un défibrillateur installé en façade de la Mairie. A utiliser en cas d'urgence.



Sylvie AUBINEAU et Chantal GRELLIER

# Dates et décisions du Conseil Municipal

## 20 janvier 2016 :

Le Conseil Municipal décide de revoir les indemnités d'élus en conformité avec la Loi du 31 mars 2015.

Un point est fait sur les travaux du local ADMR pour un montant de 12 256.76 HT.

Le Conseil Municipal revalide sa décision du 30 janvier 2012 sur les dimensions de panneaux publicitaires 50 cm/20 cm soit 100 cm<sup>2</sup>.

## 18 février 2016 :

Accueil de la Vice-présidente et du Directeur de l'ADMR pour présentation du partenariat possible sur notre projet village seniors.

Le Conseil Municipal valide les inscriptions budgétaires travaux d'investissements.

Débat « Commune nouvelle », le Conseil n'est pas opposé à étudier cette possibilité mais souhaite qu'elle se construise avec les quatre communes Saint-Martin du Fouilloux, Reffannes, Vautebis, Vausseroux pour plus de 1 000 habitants.

Il revoit les tarifs transport scolaire et cantine.

## 24 mars 2016 :

Les comptes administratifs et de gestion 2015 sont approuvés à l'unanimité. Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Il choisit le maître d'œuvre AREA urbanisme pour les travaux du centre-bourg.

Il décide de solliciter une subvention d'Etat pour isolation des bâtiments communaux. Il recrute un contrat d'avenir.

## 7 avril 2016 :

Les budgets primitifs 2016 sont votés à l'unanimité.

Au vu de la reprise de bâtiments communautaires (ancien multiservices, salon de coiffure, local associatif), le Conseil Municipal décide de donner une autre affectation aux locaux et de faire poser des compteurs d'eau individuels.

## 20 mai 2016 :

Il décide l'achat d'une tondeuse auprès du garage Breitel pour 400 €.

Le Conseil Municipal valide le programme de la mise aux normes d'accessibilité.

Il valide les modifications statutaires de la Communauté de communes.

## 14 juin 2016 :

Le Conseil Municipal renouvelle la ligne de trésorerie pour 30 000 € et un court terme subvention pour 39 000 €.

Il valide la répartition des frais de chauffage 2016 de la chaudière bois collective.

## 8 juillet 2016 :

Les devis travaux de couverture suite à la grêle sont validés et seront pris en charge par l'assureur à hauteur de 1 093.18 €.

Le Conseil municipal accepte la diminution d'heures d'une employée communale de 2.33/35<sup>ème</sup>.

### 24 août 2016 :

Le Conseil Municipal retient l'entreprise M'RY pour un montant de 186 912.50 € et Delaire pour 13 887 € HT pour les travaux centre-bourg.

Il valide le devis pour la pose de 3 compteurs d'eau pour 928.11 € TTC.

L'achat d'un lave-vaisselle à la salle des fêtes est validé pour 1 450 € HT.

### 13 octobre 2016 :

Le Conseil Municipal valide les courriers d'information des travaux aux riverains et aux parents d'élèves.

Il décide de poser un abri bus provisoire.

Il valide le prêt moyen terme de financement des travaux pour 100 000 euros sur 20 ans à 1.17%, taux fixe.

Il valide les devis auprès de l'entreprise Péroteau des changements des ouvertures salle des fêtes pour 18 264.50 €.

Il s'oppose à l'enlèvement de la cabine téléphonique tant que le réseau pour téléphones portables ne sera pas amélioré.

Il vote les subventions aux associations.

### 15 novembre 2016 :

Le Conseil Municipal accepte les modifications statutaires du Syndicat des Eaux et de la Communauté de communes.

Il recrute en Contrat Unique d'Insertion Estelle Ramadou 22h/semaine.

Il décide d'inscrire trois projets au Contrat de Ruralité Pays de Gâtine.

### 13 décembre 2016 :

Le Conseil Municipal décide de solliciter des subventions pour l'aménagement du site d'accueil de transit scolaire avec abri bus.

Il valide un court terme attente de TVA et subventions pour 100 000 € sur deux ans au taux de 0.58%.

Il vote une motion pour que Vausseroux soit toujours reconnue zone défavorisée ce qui représente en moyenne 5 500 € par exploitation agricole.

Philippe ALBERT.

### TERRAINS A VENDRE SUR LA COMMUNE

**VAUSSEROUX**  
**VEND TERRAINS À BÂTIR**

VIABILISÉS - Lot de 14 parcelles  
ASSAINISSEMENT COMPRIS au prix de 12€/m<sup>2</sup> TTC/m<sup>2</sup>  
Parcelles de 619m<sup>2</sup> à 1414m<sup>2</sup>  
Situées sur la RD 738

École dans le bourg  
Parcours santé - Terrain de jeux...  
PARTHENAY 15km ST MAIXENT 15km  
NIORT 35km

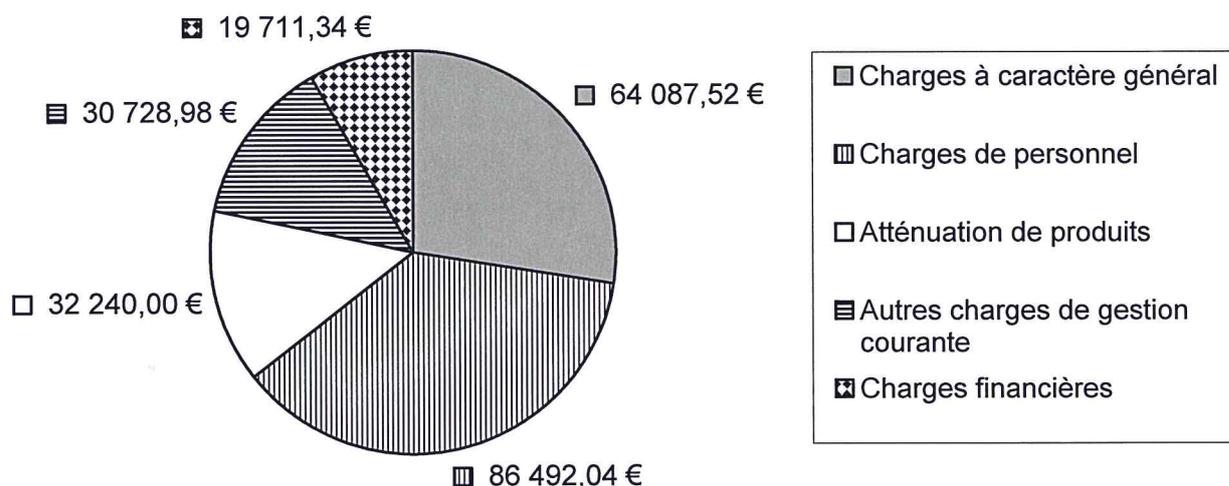
Renseignements Mairie de Vausseroux 05 49 70 21 19

12€/m<sup>2</sup> TTC

Parcelle	Surface (m <sup>2</sup> )	Statut
1	754m <sup>2</sup>	À vendre
2	781m <sup>2</sup>	À vendre
3	737m <sup>2</sup>	À vendre
4	690m <sup>2</sup>	À vendre
5	773m <sup>2</sup>	À vendre
6	773m <sup>2</sup>	Vendu
7	1075m <sup>2</sup>	Vendu
8	1414m <sup>2</sup>	À vendre
9	619m <sup>2</sup>	À vendre
10	863m <sup>2</sup>	Vendu
11	847m <sup>2</sup>	Vendu
12	1100m <sup>2</sup>	Vendu
13	980m <sup>2</sup>	Vendu
14	1020m <sup>2</sup>	Réservé

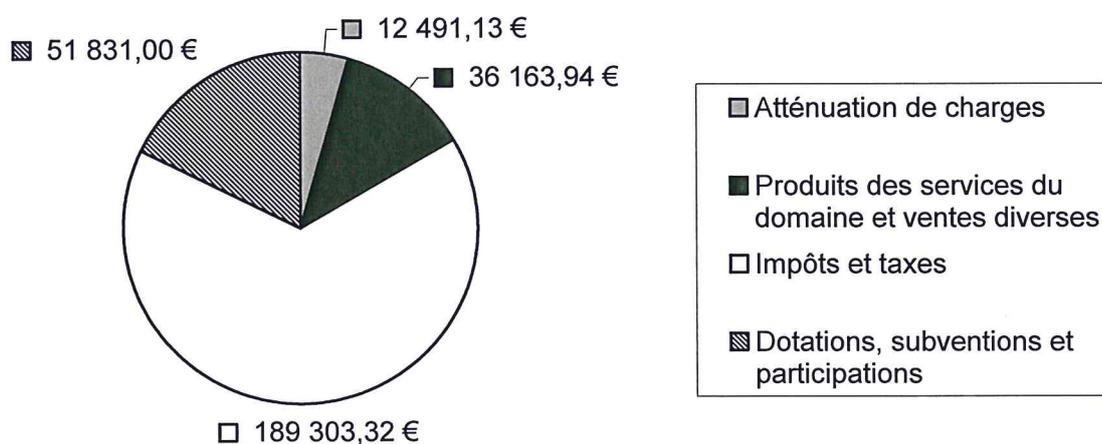
# Budget 2016

## Dépenses de fonctionnement



Mises à part les charges de gestion courante qui ont augmentées du fait de notre participation au budget cantine et transport scolaire pour plus de 5 850 €, les autres charges sont quant à elles, maîtrisées.

## Recettes de fonctionnement



- Nos produits de services ont été amplifiés par le versement de loyer d'avance payé par l'ADMR.
- L'atténuation de charges diminue car nous n'avons pas eu de personnel en contrat d'avenir pendant un certain laps de temps, ce qui diminue la participation de l'état pour l'embauche de ce type de contrat.
- Impôts et taxes : plus de transactions immobilières font augmenter l'enveloppe des droits de mutation (+3000).
- Les dotations de l'Etat ont encore diminué de près de 9 000 €.

# Budget - suite

## DETTE DE LA COMMUNE :

Dettes 31/12/2014 reprise emprunt voirie CCPG	Dettes 31/12/2015 (emprunt voirie CCPG)	Reprise emprunt bâtiment communautaire	Total dette au 31/12/2015	Total dette au 31/12/2016
464 097	474 879	10 067	484 946	464 640

### Financement de l'opération « Création d'une voie nouvelle et aménagement sur les routes de Vasles et de Ménigoute :

Un prêt de 139 000 € de court terme en attente du versement des subventions et de la TVA du projet d'aménagement « routes de Vasles et Ménigoute ».

Un prêt sur 20 ans de 100 000 € en 2017 pour le financement des travaux.  
(détail de l'opération page 9 du bulletin).

## RÉSULTAT BUDGÉTAIRE :

Année	2013	2014	2015	2016
Résultat Fonctionnement	67 511 €	77 821 €	57 926 €	56 529 €

Notre résultat reste stable par rapport à 2015 malgré une baisse de près de 9 000 € de dotations d'Etat en 2016.

## IMPÔTS :

Taxes	Commune		Communauté de Communes	
	2015	2016	2015	2016
Taxe Foncière Bâtie	14,80%	14,80%	1,75%	1,75%
Taxe Foncière non bâtie	40,47%	40,47%	19,50%	13,34%
Taxe d'habitation	10,84%	10,84%	15,61%	11,75%
Taxe / CFE	/	/	23,05%	23,30%

Les taux communaux restent inchangés cette année. La partie communautaire concernant le foncier non bâti et la taxe d'habitation continue sa baisse conformément au lissage 2014-2015. Comme la CFE continue sa baisse conformément au lissage 2014-2019.

La taxe des ordures ménagères a sensiblement baissé dans le cadre d'une péréquation de la Communauté de communes.

- 15,67 % en 2015
- 14,64% en 2016

# Travaux d'aménagement route de Vasles et Ménigoute

Vous trouverez ci-dessous le plan de financement de cette opération d'ampleur pour notre Commune.

Les travaux subventionnés à hauteur de 50% sont d'abord pour sécuriser le centre-bourg au niveau de l'école, la salle des fêtes et le restaurant.

Mais ce sont aussi :

1. des travaux de remplacement de canalisations d'eaux pluviales :
  - route de Ménigoute et de Vasles,
  - de la rivière « la Vagnole » (bas du bourg) aux deux lotissements récents,soit plus de 40% du réseau remis à neuf.
2. une sécurité renforcée route de Ménigoute avec la pose de bordures de trottoir et de l'éclairage avec des ampoules à led, plus économiques.
3. avec un aménagement « route de Vasles » pour permettre aux riverains d'accéder à leur habitation en toute sécurité et commodité.
4. Une nouvelle route qui permet un ralentissement route de Ménigoute et la suppression de la circulation devant l'école, la salle des fêtes ainsi que la mise en place d'un stop route de Vasles pour couper la vitesse.

Pour toutes ces modifications, un temps d'adaptation sera nécessaire pour les automobilistes, mais c'est comme tout changement.

## La Commune de VAUSSEROUX investit pour votre sécurité Création d'une voie nouvelle et aménagement sur la route de Vasles et la route de Ménigoute

### Maîtres d'ouvrage:

Commune de Vausseroux - Syndicat des Eaux de la Gâtine

### Financement du projet:

#### Subventions

- Subventions de l'Etat
  - DETR
  - Réserve parlementaire

17 045€ au total:  
12 045€  
5 000€



- Subventions du Conseil Départemental des Deux-Sèvres
  - Aménagement de sécurité
  - Cap 79

77 764€ au total:  
54 925€  
22 839€



#### Apport de la Commune

105 990€

Montant total des travaux

**TOTAL 200 799€ HT**

**Maître d'oeuvre:** **AREAURBANISME** 6 bis allée des Oliviers - 79300 Bressuire  
Tél: 05 49 71 57 52 - Mail: areaurbanisme@gmail.com

### Entreprises:

SA M'RY 20 boulevard Bernard Palissy - 79200 Parthenay - Tél: 05 49 64 44 22

Lot Voirie, eaux pluviales, eau potable

SAS Delaire ZA Le Grand Mouton - 79110 Chef-Boutonne - Tél: 05 49 07 47 50

Lot Eclairage public



# Investissement

- Travaux d'isolation de logements communaux : 1 028 €  
dont 305 € de subvention pour les économies d'énergie.
- Travaux réparation toiture bâtiment communal : 2 687 €
- Achat matériels :
  - Lave-vaisselle : 1 740 €
  - Tondeuse : 480 €
- Travaux ADMR (ancien multiservices) : 15 040 €

# Fonctionnement

## Travaux de voirie :

- Entretien matériel roulant	2 133 €
- Entretien de voirie	9 603 €
- Entretien éclairage public	1 426 €
- Dératisation	480 €
- Entretien bornes incendie	732 €
- Feu d'artifice	1 000 €

## Travaux de bâtiment :

- Fourniture petit équipement	1 547 €
- Maintenance défibrillateur	700 €
- Entretien de bâtiments	6 810 €
- Contrôle sécurité	772 €
- Diagnostic énergie - amiante	600 €
- Achat plaques reprises concession	504 €

## Travaux réalisés par les employés communaux :

- Aménagement salle de conseil - mairie	1 827 €
- Aménagement logement communal	2 118 €

# Budget cantine

Nos communes ont dû abonder fortement ce budget, ceci démontre un soutien sans faille à nos écoles.

En raison de l'augmentation que le Conseil Départemental nous demandait (de 21€ en 2015, elle passe à 100 €/élèves en 2016), nous avons été contraints de demander une participation de 25<sup>e</sup> aux familles pour le transport scolaire.

La légère augmentation du prix du repas suit l'évolution du coût de nos denrées et des frais du personnel.

Nos réunions tous les trimestres avec notre fournisseur nous permet de faire remonter nos observations, mais dans l'ensemble les enfants paraissent assez satisfaits de leurs repas.

Le 16 février en partenariat avec nos producteurs locaux, un repas de leurs spécialités sera proposé à vos enfants.

Nombre de repas servis	
2014/2015	2015/2016
12 460	12 156

# La fête au village

L'année prochaine nous fêterons le vingtième anniversaire de notre fête du village, véritable moment de convivialité, de partage et d'amitié.

Un peu moins, un peu plus diront certains, toujours la comparaison de l'année antérieure.

Bref tout cela n'est pas grave, le principal c'est que ça marche, que les visiteurs soient contents et nous, bénévoles, on s'éclate tout en ayant les jambes dans les talons le soir.

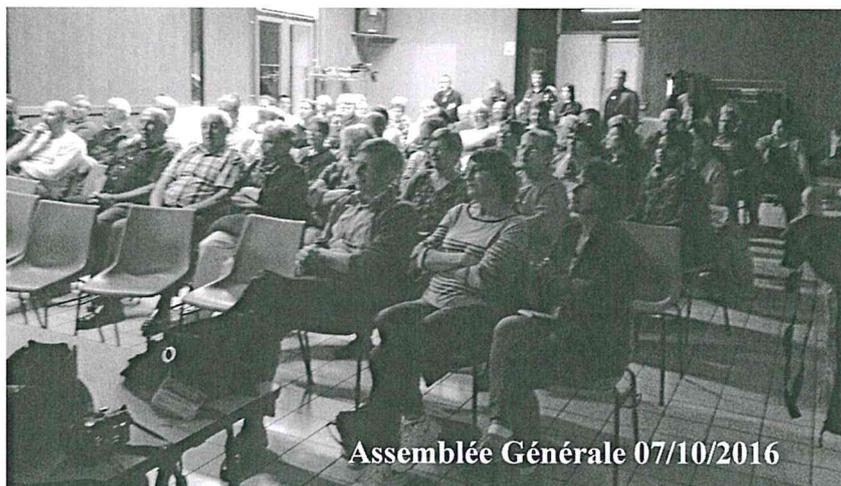
Tant que vous contribuerez à ce que c'est cette fête de Vausseroux, son avenir est assuré.

Réunion le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois - ouverte à tous.

Merci à vous bénévoles.

## Répartition bénéfice aux associations :

APE	500 €
Club des Aînés	500 €
ACCA	500 €
TAROT	500 €
USV (foot)	500 €



## Règlement location tentes de réception

L'association « Vausseroux - Animation » gère la location des tivolis :

2 tivolis (superficie de 5 x 12 m) - 1 tivoli (superficie de 5 x 8 m) -  
4 tivolis (superficie 3 x 3 m) - 1 tivoli BUVETTE (superficie 5 x 8 m)

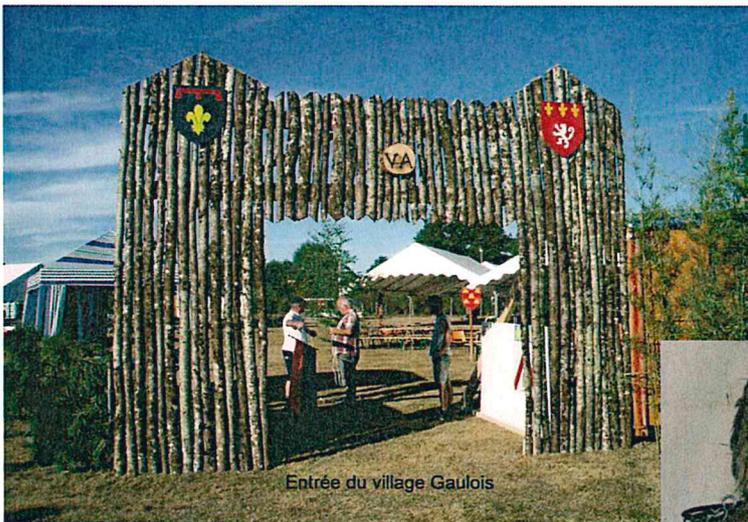
- Caution de 200 € par TIVOLI**
- Tivoli de 5 x 12** : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)  
Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- Tivoli de 5 x 12** : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 45 € le stand (60€ si location à la semaine)  
Location hors commune : 85 € / stand (100 € si location à la semaine)
- Tivoli de 5 x 8** : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 35 € le stand (50€ si location à la semaine)  
Location hors commune : 65 € / stand (80 € si location à la semaine)
- Tivoli BUVETTE de 5 x 8** : Location 100 € / week-end et 200 € si location à la semaine
- Tivoli de 3 x 3** : Location habitant de Vausseroux et tout membre actif de l'association (avec pose sur le territoire communal) : 15 € le stand ou 30 € les 4 stands 3 x 3  
Location hors commune : 25 € / stand ou 50 € les 4 stands 3 x 3 **caution : 100 €**
- Tables et bancs** : 5 € pour 1 table et 4 bancs (gratuit pour les habitants de Vausseroux et tout membre actif de l'association)

Réservation auprès de Mr Philippe GUEGNARD Tél : 05 49 70 29 02. Mail : fanfanjustin@orange.fr



**Bilan financier de la fête 2016 :**

Total des dépenses	15 281,68 €	Total des recettes	18 000,80 €
Bénéfice	2 719,12 €		



# Club des Aînés Ruraux

Notre assemblée générale a eu lieu le 15 décembre 2016, pas de nouvelles inscriptions.

A ce jour nous comptons 49 adhérents.

Notre bureau reste inchangé.

Nous nous réunissons tous les jeudis à 14h30 à la salle du terrain de sport.

Les personnes qui voudraient rejoindre le club seront les bienvenues.

## MANIFESTATIONS :

Grand concours de manille le vendredi 27 octobre 2017 à 13h30 à la salle polyvalente de VAUSSEROUX. Ouvert à tous.

## SORTIE :

Nous allons voir les BODINS GRANDEUR nature à NANTES le 2 avril 2017 à 15 heures.

Notre car est complet mais en cas de désistement il est possible de s'inscrire sur liste d'attente, s'adresser à un membre du bureau.



Claudette ROUVREAU.

## Amicale des donneurs de sang Vausseroux-Reffannes

Au seuil de cette nouvelle année, l'amicale des donneurs de sang de Vausseroux - Reffannes vous présente ainsi qu'à tous vos proches, tous ses vœux de bonheur et surtout de santé.

L'année 2016 a vu l'élection d'un nouveau bureau et d'une nouvelle présidente en la personne de Jocelyne DAVID.

Nous pouvons lui faire confiance pour qu'elle anime toute notre équipe avec son dynamisme que nous lui connaissons.

Une meilleure collaboration avec les amicales voisines s'est mise en place, ce qui semble porter ses fruits au vu du nombre de donneurs par collecte. Notre but, ce n'est pas la compétition mais le don.

Le don de plasma est à nouveau d'actualité, notre amicale saura répondre présente à cette sollicitation.

### Dates des collectes 2017 :

- 5 avril Reffannes
- 7 septembre Reffannes
- 14 novembre Vausseroux

Tous nos vœux pour cette année 2017

Richard JACQUET

# Communauté Chrétienne de Vausseroux

La Communauté a été frappée cette année par le décès de Thérèse CAILLON qui était « une cheville ouvrière » de notre église. Et nous étions nombreux pour l'accompagner lors de ses obsèques.

La paroisse de Vausseroux est membre de la **Communauté Locale du Val de Vonne** qui regroupe les quatre paroisses de Reffannes, Saint-Martin du Fx, Vausseroux et Vautebis.

La Communauté du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Marylène THOURAINE, Déléguée Pastorale Tél. 05-49-69-00-80
- Camille FERLAC, Responsable de la vie matérielle
- Didier de Fontenay, Marie-Line Aubineau et Françoise Castin respectivement responsables de la Liturgie, de la Foi et de la Charité.

La Communauté fait partie de la **Fraternité des Hauts de Gâtine** qui correspond au Canton de Ménigoute et ses 11 églises. Et la Fraternité des Hauts de Gâtine est rattachée à la nouvelle grande paroisse **Saint Jacques de Gâtine** qui couvre le Parthenaisien. Le Père Gérard **MOUCHARD** est le curé de cette grande paroisse.

Pour organiser des obsèques chrétiennes prendre contact avec :

- une entreprise de pompes funèbres qui alertera une personne responsable.

Pour organiser une cérémonie de mariage à l'église prendre contact avec :

- Jacques Chauvin à Vasles Tél. 05 49 69 93 45

Pour préparer un enfant au baptême prendre contact avec :

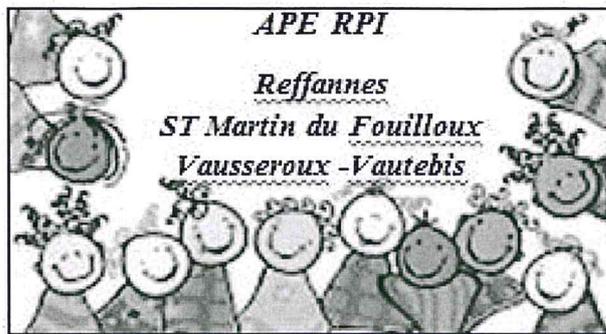
- Marie-Line Aubineau Tél. 05-49-70-23-85

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2016 du Denier de l'Église.

Merci aussi à tous ceux qui ont aidé le Secours Catholique dans sa mission au profit des plus déshérités.

Merci à ceux qui distribuent bénévolement le journal paroissial « **CHEMIN FAISANT** ». Ce journal qui paraît tous les trois mois vous indique le calendrier des cérémonies et vous donne une vision du monde et de notre diocèse dans l'esprit de l'Évangile.

Communauté Paroissiale.



Bonjour à tous,

Cette année scolaire 2016/2017 commence au sein de l'APE par le changement car notre bureau a été renouvelé de moitié il est présidé par Raphaël Bouvier (Reffannes), la trésorerie est assurée par Pascaline Dano (Vausseroux) et Magali Caillon (St Martin du Fouilloux) assure le secrétariat. Cinq autres parents constituent le bureau : Isabelle Alaphilippe (Vausseroux), Charlotte Baranger-Chapotet (Vausseroux), Jean-Luc Bonnifait (Reffannes), Edgar Parnaudeau (Vausseroux) et Stéphanie Veillon (Vausseroux).

Nous souhaitons remercier Laurent Lambeau, Nadéra Berch, Marine Gobert et Aurélie Dano pour les services rendus à l'APE pour certains depuis de nombreuses années.

Depuis quelques années l'effectif reste assez stable sur le RPI pour cette nouvelle année scolaire 2016-2017 nous avons environ 90 enfants dans nos écoles avec un changement du côté de l'équipe enseignante mademoiselle Jane Tinland nouvelle institutrice des CM1/CM2 de Vausseroux est venue en remplacement de Julie Simonnet.

Comme chaque année nous organisons divers manifestations pour aider à financer les projets de nos écoles. Nous avons fait une soirée pizzas le vendredi 14 octobre dans une bonne ambiance, nous avons organisé cette année et pour la première fois une soirée dansante, elle s'est déroulée le samedi 10 décembre à Reffannes. Nous vous proposerons notre loto le samedi 11 mars 2017 à Vausseroux puis nous ferons le rallye du muguet le dimanche 21 mai 2017 à Vautebis en espérant avoir beau temps pour sortir les chaussures de marche et les VTT puis nous finirons par la fête des écoles le samedi 24 juin 2017 à St martin du Fouilloux. Nous avons fait la vente de bouteilles de jus de pomme avec près de 600 bouteilles vendues.

Cette année 2016/2017, nous avons créé des commissions pour que les parents d'élèves puissent s'inscrire pour aider sur une ou plusieurs manifestations. Nous restons à l'écoute des parents d'élèves pour nous apporter des idées nouvelles et aussi pour mobiliser davantage les familles.

Du côté des projets pédagogiques de nos enseignantes, cela va être riche cette année avec les habituels comme les rencontres sportives entre écoles, les sorties cinéma, l'apprentissage du tri-sélectif puis des nouveaux projets comme l'initiation à l'opéra, les sorties VTT, la découverte de notre faune et notre flore et en fin d'année un projet commun aux 4 classes avec un voyage scolaire prévu sur plusieurs jours.

D'ores et déjà nous remercions familles, parents, enseignantes, habitants et élus pour l'aide, les investissements que vous nous apportez et votre soutien tout au long de l'année.

Bonne année 2017 à vous tous !

Pour nous rejoindre groupe facebook : APE du RPI Reffannes, Vausseroux, St Martin du Fouilloux, Vautebis.

Nous contacter : [ape.rpi79420@gmail.com](mailto:ape.rpi79420@gmail.com)

Le bureau de l'APE



L' ACCA est constituée de 18 chasseurs dont 2 jeunes qui ont passé le permis en 2016.

La gestion du gibier est toujours la priorité de l'ACCA

Un comptage de lièvres a été effectué et le résultat est meilleur que l'an dernier mais reste toujours négatif.

Les renards et les sangliers sont toujours en abondance, des battues sont organisées.

L'ACCA remercie le Conseil Municipal de laisser à disposition le local de la commune pour les rendez-vous de chasse.

L'Assemblée générale aura lieu le vendredi 7 avril 2017 à 20h30 et reste ouverte à tout le monde.

**Composition du bureau :**

- Président : Jean-Louis POUDRET
- Vice-président : Francis BILLEROT
- Trésorier : Gaétan TIENDREBEOGO
- Secrétaire : Fabrice BRANGIER
- Membres : Jean-Claude GUILLEMOTEAU - Stéphane DUMAINE - Christophe VEILLON



# Tarot Club

Depuis le 17 janvier 2015, le « TAROT CLUB de VAUSSEROUX » est né.

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous réunir chaque mardi dans une ambiance amicale.

Le tarot est joué à 4 joueurs et tout au long de l'année un challenge permet de récompenser celui qui arrive à 3000 points.

Deux concours internes et un concours ouvert à tous ont été organisés. Ce fut une réussite et nous continuerons donc ces concours en 2017.

Tout au long de l'année c'est avec plaisir que nous nous retrouvons autour d'un cassoulet, de grillades et du repas de l'assemblée générale et encore un grand merci à Christophe notre chef cuisinier.

Même si vous n'êtes pas forcément un joueur chevronné, mais si vous aimez les cartes et le jeu, alors venez nous retrouver, nous vous accueillerons avec plaisir. (cotisation annuelle de 10€)

Le Tarot Club de Vausseroux vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour nous contacter : [jacques.fleury79@gmail.com](mailto:jacques.fleury79@gmail.com)

Jacques Fleury



# Loisirs sportifs

Eh oui, cela fait bientôt 40 ans que la gymnastique existe à Saint Martin.

Une telle longévité ne peut s'expliquer que par un besoin réel.

Pas seulement pour se maintenir en forme, gommer certaines imperfections ou conserver une bonne résistance physique, mais aussi pour le bien être que l'on éprouve à la fin de la séance et les jours suivants.

Nous sommes fatiguées bien sûr, mais l'on se sent bien, détendues, tant pis pour les courbatures du lendemain car nous sommes prêtes à recommencer la semaine prochaine et les suivantes.

Vous pouvez parfois vous dire : "je voudrais bien moi aussi, mais j'ai mal au dos, ou au coude ou au cou".

Pas de panique, notre animatrice diplômée, mise au courant de vos petits tracas, saura vous conseiller sur les exercices à éviter ou au contraire à privilégier.

Et pour pratiquer tous les exercices, nous disposons de tout le matériel nécessaire : ballons, élastiques, lests, cordes à sauter, bâtons etc...., d'une belle salle chauffée (en hiver), d'une animatrice compétente et de notre bonne humeur à toutes.

Et cette bonne humeur peut s'exprimer lors de nos moments conviviaux: galette des rois, buche de Noël et apéritifs/repas sortis du panier lors de notre balade de fin d'année.

Alors tentée ?

Vous voulez essayer ? Et rejoindre les 18 que nous sommes déjà ? Les 2 premières séances sont gratuites.

Et vous messieurs, vous êtes aussi les bienvenus.....

Christiane LAURENCIN

tél : 05 49 69 14 77

## L'horaire :

Le jeudi de 19h45 à 20h45 à la Salle polyvalente de Saint Martin du Fouilloux

## COMPOSITION DU BUREAU :

- Présidente : Christiane LAURENCIN
- Vice-présidente : Martine ALBERT
- Trésorière : Marie-Paule MAROLLEAU
- Trésorière adjointe : Jacqueline VEILLON
- Secrétaire : Marylène EQUIPE
- Secrétaire adjointe : Nathalie MAUDET

# U.S.V Union Sportive Vasléenne

Bonjour à toutes et tous,

L'Union Sportive Vasléenne est dans sa deuxième année d'existence. La fusion avec St Martin/Vausseroux est un succès. La composition du bureau a un peu changé cette année. En effet, nous avons changé de président en cour d'année dernière avec le départ de Christophe DAVID pour un nouveau travail en GUADELOUPE. C'est donc Guénoël MICHENOT qui lui succède. Il y a eu également un changement de trésorier. En effet, Florian GUEGNARD faisant des études de comptabilité, nous lui avons proposé de se faire un peu d'expérience au sein du club. Le club a la volonté que les jeunes s'investissent au sein du club en participant à des tâches comme celle-ci.

Le club possède deux salariés : Emilien BLOT et Yannick ROUBINET, pour s'occuper de l'école de foot et donc proposer la pratique du football à tout le monde dès l'âge de 5ans. Nous intervenons également dans les écoles du « canton » pour proposer des activités sportives, nous sommes missionné par le CSC pour le temps périscolaire et les APS. D'autres missions administratives font parties de leur emploi du temps.

Le club compte aujourd'hui près de 170 licenciés, 85 jeunes, 50 seniors et 30 dirigeants. Les jeunes sont divisés en 6 catégories d'âges, 3 équipes de 5 et 6 ans (les U6/U7), 3 équipes de 7 et 8 ans (U8/U9), 2 équipes de 9 et 10 ans (U10/U11), 2 équipes de 11 et 12 ans (U12/U13), 1 équipe de 13 et 14 ans (U14/U15), 1 équipe de 15 et 16 ans (U16/U17).

Les effectifs sont parfois justes mais les responsables se démènent pour pouvoir constituer une équipe en nombre suffisant pour pouvoir jouer tous les week-ends, ce qui est la priorité du club surtout pour l'école de foot (des U7 aux U15). L'objectif pour les catégories jeunes est d'éveiller les enfants au football, prendre du plaisir et revenir avec envie les fois suivantes. La fidélisation de nos adhérents est la clé de notre association, nous faisons le maximum pour leur donner envie de revenir parmi nous chaque saisons.

Je finirai ce mot en remerciant les municipalités du pays Ménigoutais qui nous aident tous les ans, financièrement ou par la mise à disposition de leurs installations sportives et leurs locaux. Je remercie aussi tous nos sponsors, qui sont une grande aide pour notre développement. Pour finir je remercie particulièrement la municipalité de Vausseroux qui nous met ses installations sportives à disposition depuis plusieurs années.

Merci de votre soutien et à très bientôt sur les terrains.

Contact : [usvasles@footeo.com](mailto:usvasles@footeo.com)

Union Sportive Vasléenne

# Raquette Club du Pays Ménigoutais

Notre association cantonale, R.C.P.M "Raquettes Club Pays Ménigoutais", vous propose 2 expériences sportives: **le tennis et le badminton.**

Cette année un nouveau bureau a été élu, il est composé de dirigeants bénévoles actifs:

- Président : BRANGER Anthony
- Vice-présidente : MENANT Céline
- Trésorière : AUBINEAU Audrey
- Vice-trésorière : BERNARD Corinne
- Secrétaire : SAINVET Sandra

L'école de tennis propose des cours collectifs pour les jeunes durant l'année scolaire. Ils sont dispensés le samedi matin par notre diplômé d'Etat, Anthony COURQUIN. Le lundi soir les adultes qui le souhaitent se réunissent pour jouer et se perfectionner. Chaque année, nous engageons des équipes masculines et féminines dans le championnat départemental.

Un tournoi interne est organisé en fin de saison.

Le badminton propose des cours ouverts à tous le mardis soir et le jeudis soir. Durant l'année, des rencontres amicales avec d'autres clubs seront organisées.

Pour les amateurs, n'oublions pas notre loto qui est organisé, pour obtenir des fonds destinés au fonctionnement du Club, le lundi de Pâques ( 17 Avril 2017).

La convivialité est un des atouts de notre Club.

Venez essayer ces deux sports de raquette, nous nous ferons une joie de vous accueillir.

**Pour tout renseignement:**

Mlle Corinne BERNARD (badminton)  
06.10.55.20.59

Mr Anthony BRANGER (tennis)  
06.85.36.22.04



# Centre Social Culturel Cantonal

Le Pays Ménagoutais fait partie depuis le 1er janvier 2014 du territoire « Parthenay-Gâtine ». Le CSC continue d'intervenir sur les 11 communes de l'ancien canton de Ménigoute.

Le Centre Socioculturel, du fait de son grand nombre d'activités proposées aux petits comme aux plus grands, est un acteur incontournable du territoire.

Ces actions sont mises en œuvre pour vous : habitants du Pays Ménagoutais (mais pas seulement...) et avec vous. **Toutes vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en parler** lorsque nous vous rencontrons sur diverses manifestations, ateliers, ou à nous appeler directement, envoyer un mail ...

Voici un petit aperçu de ce que le CSC vous propose cette année :

## Les Tout-petits

- **Multi-accueil** : les enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, du lundi au vendredi.
- **RAM** (Relais d'Assistants Maternels - Parents) : l'atelier d'éveil est le rendez-vous hebdomadaire itinérant où enfants, assistants maternels, parents, grands-parents se retrouvent.
- **Soirées ateliers et conférences-débats**
- **Café des parents** : un jeudi sur deux de 9h à 11h, hors vacances scolaires.

## Les Enfants

- **Cant'on est Mercredi** : accueil de loisirs durant les mercredis, activités diverses (nature, sport, loisirs créatifs)
- **Accueil de Loisirs** : durant chaque période de vacances scolaires (sauf les vacances de Noël)
- **Stages ados (9-14 ans)** : pâtisserie, couture, loisirs créatifs...
- **Séjours de vacances** pour enfants (VPY : Vacances Plein les Yeux)
- **Coordination des APS** (Activités Péri-Scolaires)
- **Coordination des AEPS** (Accueil Éducatifs Péri-Scolaires), avant et après l'école

## Les Jeunes

- Ouvertures et animations des **Foyers de jeunes** de Vasles et Ménigoute, ouverts aux jeunes de 11-17 ans du territoire, les mercredis après-midis, et les vendredis soirs (uniquement pour les plus de 14 ans) pendant les périodes scolaires et du lundi au vendredi pendant les vacances.

## La Saison culturelle

Le CSC programme des spectacles sur l'ensemble du territoire.

## Les Activités sociales et familiales

- **Épicerie sociale et solidaire « La Passerelle »**, sur inscription et sous conditions, ouvert un jeudi sur 2, destinée à toutes personnes habitant le Pays Ménagoutais et rencontrant des difficultés financières et sociales même ponctuelles.
- **Du 1er au 31 mars 2017** ; nous organisons avec plusieurs communes une **collecte alimentaire** au profit de « La Passerelle » (produits d'hygiène, infantiles, alimentaires).

Les produits recherchés sont : des produits d'hygiène (javel, lessive, dentifrice, gel douche..), des aliments secs (pâtes, riz, conserves, sucre, farine, vinaigre, huile, chocolat en poudre...) et produits infantiles (petits pots, couches, céréales infantiles...).

### Les lieux de dépôt :

- Mairies de Chantecorps, Fomperron, Reffannes, Vausseroux, Vasles.
  - CSC : du lundi au jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h, le vendredi 9h-12h30 et 14h-17h
  - Multi-Accueil à Ménigoute : du lundi au vendredi : 7h30-18h30
- « *Parenthèse au Jardin* » est un chantier d'insertion en maraîchage biologique qui permet aux personnes éloignées momentanément ou durablement de l'emploi de reprendre contact avec le monde du travail, de recréer du lien

### **Retrouvez nos légumes sur les marchés :**

**A Vasles** : le mardi, à **Rouillé** : le vendredi matin, **St Maixent l'École** : le samedi.  
Ou au magasin fermier de **La Ferrière** : Lundi : 15h - 18h30 / Mardi : 10h - 12h30  
Vendredi : 10h - 12h30 et 15h - 18h30 / Samedi : 10h - 13h

### **Les rendez-vous réguliers :**

- Bourses : 2 fois par an
- Les Ateliers scrabble, cuisine etc.
- Journée de Noël (5ème édition) : Marché de créateurs + Spectacle jeune public
- Cinéma : 1 séance tous les 15 jours
- Sortie famille : 1 fois par an, ouverte à tous
- Soirées thématiques : 1 à 2 par an
- Ateliers informatiques : plusieurs sessions d'octobre à février, le lundi après-midi (hors vacances scolaires)

### **Les dates à retenir :**

- Assemblée Générale du CSC : vendredi 14 avril 2017
- Bourse d'été : 25 et 26 mars 2017 - Ménigoute (salle des fêtes)
- Bourse d'hiver : 7 et 8 octobre 2017 - Vasles (Maison du mouton)
- Journée de Noël : dimanche 26 Novembre 2017 - Ménigoute (salle des fêtes)

Vous pouvez retrouver les autres rendez-vous et suivre l'ensemble des activités du CSC dans la plaquette bi-mensuelle « *CSC en Poche* », sur le facebook et le site internet du CSC : <http://paysmenigoutais.csc79.org>, et via le « *Flash Infos* » : pour recevoir cette newsletter numérique tous les mois, n'hésitez pas à nous envoyer votre adresse mail (famille.paysmenigoutais@csc79.org). Elle vous informera de nos actualités importantes à venir ou des retours sur nos activités marquantes.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone au : 05-49-69-93-13, ou par mail : [csc.paysmenigoutais@csc79.org](mailto:csc.paysmenigoutais@csc79.org)

L'équipe du CSC

# Qu'est-ce que l'ADMR ?

## Qui sommes-nous ?

L'association se compose de 31 salariées, qui habitent toutes le canton. Elles connaissent parfaitement notre territoire, sont toutes compétentes, formées régulièrement pour le travail qui leur ai demandé.

L'association est composée aussi de 17 bénévoles (au moins une bénévole dans chaque commune). Un trésorier, une secrétaire bénévole complètent cette équipe.

Et, comme toute association, une cotisation annuelle est demandée (10 euros).

Notre canton est divisé en trois secteurs afin d'en limiter les kilomètres pour les salariées. Vous avez dû voir que 2 véhicules ADMR sillonnaient nos routes.

## **Que fait exactement cette association ?**

- Nous effectuons pour vous, ménage, repassage, accompagnement en promenade, courses, s'occuper des jeunes enfants (- de 3ans ou +)

- Un bénévole peut aussi venir vous installer une télé assistance :

Télé assistance qui peut tranquilliser vos proches sachant qu'après un simple appel, on peut vous venir en aide 24h/24 et 7j/7.

Tarifs au bureau et possibilité d'une prise en charge financière.

## **A qui vient- elle en aide ?**

Nous intervenons chez toutes personnes qui le désirent, jeunes ou anciens.

## **Comment lui fait on appel ?**

Pour faire appel à l'ADMR, rien de plus simple, vous appelez au 05 49 69 11 02 (bureau de Vausseroux ouvert lundi 8h30-17h ; mercredi 8h30-12h30 ; vendredi 13h30-17h).

Les tarifs horaires vous seront indiqués et un devis pourra vous êtres adressé.

Suite à notre démarche qualité, un bénévole viendra vous visiter pour remplir avec vous ce nouveau dossier.

## **4) Qui paie les salariées ?**

**L'ADMR est l'employeur de toutes les salariées :**

- Si vous avez la possibilité de régler les heures effectuées chez vous ; toutes les fins de mois vous recevrez la facture. Vous pouvez obtenir des déductions d'impôts.

- Pour avoir une prise en charge financière, il suffit d'en faire la demande auprès de votre caisse de retraite (MSA-CARSAT-RSI-CNRACL-Caisses d'allocations familiales....).

Les formulaires de demande sont à votre disposition au bureau, sur simple appel, une bénévole de votre commune ira chez vous pour vous aider à les compléter.

- Pour l'aide financière apportée par le Conseil Général (APA), les formulaires sont à retirer en mairie et doivent être remplis par le médecin traitant, vous même puis envoyés au bureau du CG à Parthenay (20, rue de la citadelle).

Ensuite votre dossier sera traité et vous aurez la visite du contrôleur APA qui jugera du bien

fondé de votre demande et du montant de votre prise en charge par le conseil général.  
Une réponse écrite vous sera adressée ainsi qu'à l'Association ADMR avec votre plan d'aide (différents selon chaque demandeur, avec le montant de votre participation financière ou pas) Dès réception de ce courrier, la secrétaire de l'ADMR prendra contact avec vous pour mettre en place les interventions, en fonction de ce que vous a accordé le conseil général.

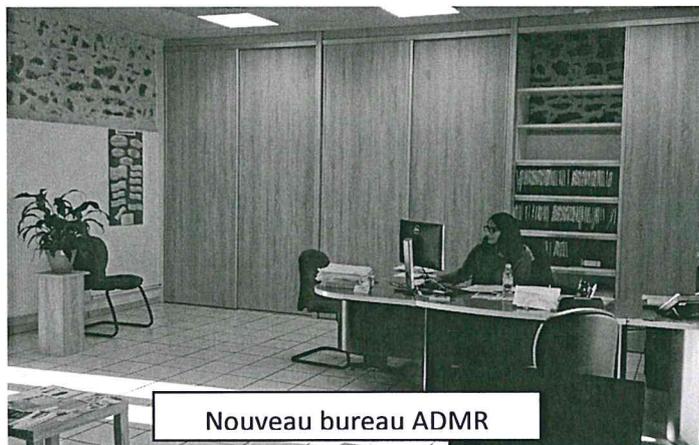
- Après une hospitalisation et quel que soit votre âge, vous pouvez aussi obtenir de votre mutuelle complémentaire (en fonction du contrat souscrit) des heures de ménage gratuites. Cette démarche est à faire dès votre jour de sortie d'hôpital.

J'espère avoir répondu à vos interrogations ; toute l'équipe de bénévoles de l'association A D M R reste à votre disposition pour plus de renseignements.

N'hésitez pas à nous contacter.

Marie-Andrée PILLOT,

Présidente de l'ADMR



# bien vieillir chez soi en Gâtine

## Centre Local d'Information et de Coordination de Gâtine (CLIC de Gâtine)

Le CLIC informe, conseille et oriente les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage.

**Nous sommes à votre écoute :**

- pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins afin de rester à votre domicile, ou pour votre retour à domicile après hospitalisation.
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition (services à domicile, téléassistance, maisons de retraite, portage de repas...)

**Nous pouvons vous orienter :**

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes,
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, foyer logement...),

**Nous pouvons vous mettre en relation :**

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

**CLIC de Gâtine / Tel : 05.49.63.45.70.**

33 rue Louis Aguilon - 79200 PARTHENAY

Mail : clic-gatine@orange.fr / Site internet : [www.clic-reseau-gatine.fr](http://www.clic-reseau-gatine.fr)

Accueil physique du public : Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi) - **FERME le mardi**

Accueil téléphonique tous les jours aux mêmes horaires

# La Maison de l'emploi et des Entreprises

**L**a Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine fédère l'action des partenaires publics et privés en associant les collectivités territoriales à la mise en œuvre des politiques de l'emploi.

La Maison de l'Emploi et des Entreprises tient un rôle d'observatoire du territoire et travaille en partenariat avec l'association « Bocage Gâtine Jeunesse ». Elle accompagne les employeurs publics et privés pour une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en particulier sur les filières Métallurgie et Bois. Elle œuvre pour le développement local en animant une cellule de veille économique, en organisant des expositions thématiques mensuelles de découverte des métiers et facilite la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics. Elle accompagne les demandeurs d'emploi à la réduction des freins culturels ou sociaux à l'embauche par la lutte contre les discriminations et la recherche de réponses adaptées aux problèmes de mobilité. Enfin, elle est labélisée Espace Régional d'Orientation afin d'accompagner toute personne en demande d'information, d'orientation, de conseils ou d'accompagnement dans la définition et la mise en œuvre de son projet d'évolution professionnelle.

**P**résent au sein de la maison de l'emploi, le service Mission Locale accueille plus de 1000 jeunes chaque année. L'objectif des conseillers Mission Locale est d'accompagner ces jeunes, sortis du système scolaire, vers l'emploi ou la formation. En amont, le rôle du conseiller est de prendre en compte la globalité du jeune et de l'accompagner dans ses démarches : mobilité, logement, projet ... La Mission Locale dispose de différents « outils » pour trouver une voie professionnelle adaptée au jeune : stages, visites d'entreprises, forum jobs saisonniers, ateliers de présentation des offres d'emploi, aide au CV, lettre de motivation ou encore le forum alternance. Pour les jeunes les plus en difficultés, la mission locale peut également proposer des entretiens avec une psychologue et orienter le jeune vers différents partenaires.

**GJ** En parallèle, la Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, en leur permettant notamment de réaliser des expériences professionnelles et de suivre des formations. Impulsée et financée par l'État, Garantie Jeunes cofinancée par l'Union européenne, elle est confiée à la Mission Locale de proximité.

Enfin, la Mission Locale et la Maison de l'Emploi sont au service des employeurs en proposant de l'aide au recrutement, des conseils sur les modalités d'embauche et les dispositifs d'aides à l'embauche, l'accompagnement des contrats aidés, la découverte de métiers ...

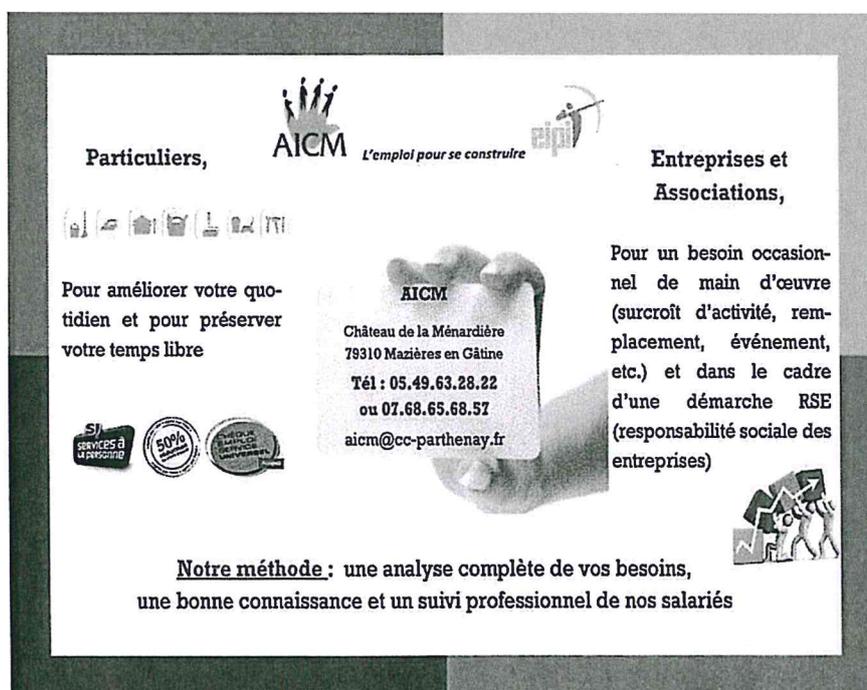


Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine  
 (tout le monde s'y retrouve)  
 Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine  
 www.mdee-parthenaygatine.fr  
 05 49 94 23 46  
 13 Bld. Edgar Quinet  
 79200 PARTHENAY



MISSION LOCALE  
 Accueil sur rendez-vous  
 au 05 49 94 23 46  
 ---  
 Permanence cantonale  
 à Vasles  
 le Mardi matin

## AICM



Particuliers, **AICM** L'emploi pour se construire **Entreprises et Associations,**

Pour améliorer votre quotidien et pour préserver votre temps libre

**AICM**  
 Château de la Ménardière  
 79310 Mazières en Gâtine  
 Tél : 05.49.63.28.22  
 ou 07.68.65.68.57  
 aicm@cc-parthenay.fr

Pour un besoin occasionnel de main d'œuvre (surcroît d'activité, remplacement, événement, etc.) et dans le cadre d'une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises)

**Notre méthode :** une analyse complète de vos besoins, une bonne connaissance et un suivi professionnel de nos salariés

Les propriétaires occupants peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat 05 49 28 08 08) pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique.

### Les conditions principales à remplir :

- occuper à titre de résidence principale un logement de plus de 15 ans
- ne pas avoir bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession) depuis 5 ans
- les travaux doivent conduire à un gain énergétique d'au moins 25%
- ne pas dépasser un certain niveau de ressources :
  - 1 personne : 14 308 €
  - 2 personnes : 20 925 €
  - 3 personnes : 25 166 €
  - 4 personnes : 29 400 €
  - 5 personnes : 33 652 € et par personne supplémentaire : 4 241 €

(ci-dessus le nombre de personnes composant le ménage et le revenu fiscal de référence 2014 (avis d'imposition 2015))

### Le montant de l'aide :

- Aide Anah : **50 % du montant total des travaux HT** (l'aide de l'Anah est de 6 000 € maximum) **+ une prime de 10 %** du montant total des travaux HT (dans la limite de 2 000 €)
- En fonction de la commune du logement, **une aide complémentaire** peut être attribuée par le Conseil Départemental ou la Communauté d'Agglomération du Niortais.

**Les plafonds de ressources des propriétaires occupants ont été relevés** pour accélérer les travaux d'amélioration énergétique en 2016 et 2017.

Ainsi, les nouveaux plafonds de ressources sont :

- 1 personne : 18 342 €
- 2 personnes : 26 826 €
- 3 personnes : 32 260 €
- 4 personnes : 37 690 €
- 5 personnes : 43 141 € et par personne supplémentaire : 5 434 €

Pour ces nouveaux plafonds, la subvention de l'Anah est de 35% (et toujours de 50% en dessous des plafonds).

---

### Mise en garde générale

#### **Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : [www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

# Recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Contact : CSN de Poitiers

Mail : [csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Téléphone : 05.49.00.24.69

Courrier :

Centre du Service National de Poitiers

Quartier Aboville - BP 90647

86023 POITIERS CEDEX

**JDC** JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**FNATH-79**

L'ACCUEIL - LE CONSEIL - LA DÉFENSE

**Groupement des Deux-Sèvres**  
Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'utilité Publique  
(Décret du 2 août 2015 - JO du 6 août 2015)

260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT

☎ 05 49 24 12 24 - 📠 05 49 33 49 98 - 📧 [fnath.79@wanadoo.fr](mailto:fnath.79@wanadoo.fr) [www.fnath.org](http://www.fnath.org)

**Section de PARTHENAY / MENIGOUTE**

Siège social résidence Les Bergeronnettes à PARTHENAY

Membres du bureau

**Nos permanences :** de 8 h 30 à 11 h 15 les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois à l'exception du mois d'août.

Christian GROLEAU Président	- Christian PIERRE
Daniel BARCQ Vice-Président	- Michel BOURDIN
Yolande CHARRON Trésorière	- Denise ROUSSELIÈRE
Nicole POVERT Trésorière adjointe	- Alain GRELLIER - Mireille CLOCHARD

**Forte de ses près de 200.000 adhérents et de leur solidarité,**

les adhérents se réunissent dans 1500 sections locales qui sont l'âme de l'association et forment un réseau de 83 groupements départementaux. 20.000 bénévoles assurent sur le terrain l'accueil des accidentés, l'animation des sections locales, le déroulement des actions.

Créée en 1921, la FNATH, association des accidentés de la vie est une association à but non lucratif, financée quasi exclusivement par les cotisations de ses adhérents. Dans un esprit de solidarité et grâce à un important réseau d'experts juridiques et médicaux la FNATH conseille et soutient les personnes accidentées, malades, invalides ou handicapées et leur apporte réconfort et assistance grâce à de nombreux services. Elle a pour vocation de défendre les droits des victimes d'accidents au travail ou de maladies professionnelles et ceux de leurs familles. Indépendante de tous pouvoirs publics, la FNATH lutte au quotidien pour que ses adhérents soient reconnus et traités en citoyens à part entière.

**La solidarité, valeur fondatrice de la FNATH :** Une solidarité active, généreuse, vécue et mise en œuvre chaque jour par les adhérents de l'association. C'est elle qui donne sens, et force à cette mission : défendre les droits de chacun et l'intérêt de tous. La solidarité, c'est être proche, à l'écoute de chaque accidenté, pour l'accompagner et l'aider à se reconstruire.

C'est dans cet esprit que la FNATH s'attache aujourd'hui à :

- promouvoir et défendre une protection sociale de qualité pour tous
- obtenir des revenus de remplacement décents
- développer la prévention des accidents et la protection de la santé
- ouvrir davantage les entreprises aux personnes handicapées
- faire respecter la dignité des personnes en combattant le misérabilisme et la charité-spectacle
- combattre les discriminations et défendre le respect des différences

La solidarité, c'est aussi mener ensemble le même combat, pour faire entendre la voix des accidentés et des handicapés, faire reconnaître leurs droits, et d'abord celui d'accéder à une pleine citoyenneté, de participer à la vie publique et aux décisions qui les concernent. La solidarité, c'est également protéger toutes les vies face aux dangers au travail, sur la route, dans la vie de tous les jours.

**Nos manifestations de 2017 :**

Concours de belote : samedi 11/02 à 13 h 30 à LA CHAPELLE BERTRAND

Assemblée Générale : dimanche 05/03 à 10 h 30 au domaine des Loges à PARTHENAY (suivie d'un repas)



### Mission Togo du 15 au 27 octobre 2016 de Alain Gendry et Evelyne RIVAULT

Ils ont séjourné à Ountivou, chez Zagor le Paysan Relais, dans les mêmes conditions de vie que les villageois. Le programme concocté par nos amis togolais, comme d'habitude très chargé et très riche en rencontres, consistait à :

- faire le point sur le développement agricole (création de nouvelles coopératives) et l'évolution de la caisse de microcrédits que nous soutenons depuis 2003 ;

- visiter les villages nouvellement desservis en forages (8) ou puits (4) réalisés entre 2013 et début 2016, et faire le point avec les Comités Eau créés dans ces villages, où les femmes leur ont réservé un accueil inoubliable et particulièrement chaleureux! **Consommer de l'eau sans être malade au lieu d'aller chercher de l'eau souillée à 5 ou 10 kms, en marigots et rivières, ce n'est pas rien!!** Il faut savoir que ces comités eau et le paiement de l'eau à la bassine (0,25 Frs cfa les 2 bassines de 30 l) permettent désormais aux villageois d'être autonomes pour l'entretien des forages et puits.

- préparer un projet eau sur plusieurs années, avec un financement du Syndicat des Eaux de Gâtine et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB). L'objectif à terme: que tout villageois ait accès à l'eau potable. Pour cela, ils ont une fois de plus, exploré le canton d'Ountivou, toujours un peu plus loin, du nord au sud, avec l'impression d'arriver au bout du monde! des pistes quasi-impraticables...où parfois l'on se perd....heureusement il y a les téléphones portables!!! Eh oui, dans le canton d'Ountivou, il n'y a ni eau ni électricité...mais il y a du réseau téléphonique !!

- visiter le dispensaire d'Ountivou, équipé en en électricité photovoltaïque courant 2015 avec un financement du SIEDS. Deux jours plus tard, Evelyne souffrant de déshydratation et problèmes divers, a expérimenté en direct le sérieux et l'efficacité des infirmiers. Ils lui ont permis de repartir en moto sur les pistes, visiter les villages. C'est rassurant, quand on se trouve à 2h30 de la ville la plus proche (Atakpamé)!

Lors du **dîner de la solidarité** le samedi 19 novembre à Vasles nous vous avons fait partager les vidéos et photos de cette mission. Nous remercions les personnes qui sont venues participer à cette rencontre bien conviviale qui a lieu chaque année, l'avant-dernier samedi de novembre dans une commune du canton. **L'an prochain il aura lieu à Chantecorps le samedi 18 novembre 2017.**

#### Deux nouvelles activités pour augmenter nos moyens financiers :

- **loto bourse** lors de la Fête des Traditions Paysannes de Ménigoute, bénéfice 1000€
- **opération ferraille.** Nous avons collecté 28 tonnes. C'est une opération qui sera reconduite tous les ans fin novembre. Qu'on se le dise !

Autre nouveauté : depuis le 20 janvier 2016, **ACAMO est reconnue organisme d'intérêt général et habilitée par la Direction Générale des Finances Publiques à recevoir des dons, et à délivrer un reçu qui permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant de ce don.**

#### Pour toutes informations, contacter:

- Bernard METAIS -Vasles Tél 05 49 69 96 22 (heure repas)
- Evelyne RIVAULT- Chantecorps Tél 05 49 69 05 57 (hr)
- Alain GENDRY -St Martin du Fouilloux Tél 07 85 32 79 09

Contact.acamo@gmail.com

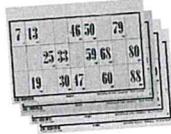
Site : www.acamo.org

**Les enfants du RPI Chantecorps- Fomperron-Coutières ont collecté 2 tonnes de papier** au printemps 2016, soit 70 €, pour permettre l'achat (au Togo) de fournitures scolaires (ci-contre 60 ardoises et boîtes de crayons etc...) pour les enfants du canton d'Ountivou. Ils reconduisent l'opération cette année encore ! un grand merci à eux !



# Manifestations 2017

11 mars  
Loto des écoles  
à Vausseroux



Cérémonie du 8 mai  
Vin d'honneur  
Repas des aînés

24 juin  
Fêtes de fin d'année  
des écoles à St Martin du  
Fouilloux

Tous les jeudis  
A 14h30  
Rencontres des  
Aînés ruraux



13 juillet  
Moules - frites  
Feu d'artifice



TAROT CLUB  
de  
VAUSSEROUX



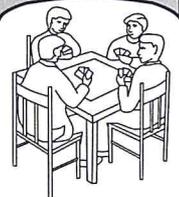
Tous les mardis à 20h30

3 septembre  
Fête du village

23 septembre  
Concours de Tarot  
(ouvert à tous)



Tous les 3<sup>ème</sup> lundi  
du mois  
Réunion de préparation  
Fête du village



27 octobre  
Concours de manille  
Aînés ruraux



18 novembre  
Dîner dansant de  
l'ACCA

11 novembre  
Cérémonie  
Vin d'honneur



# Entreprises - Artisans

**JLB ELEC**  
L'ELECTRICIEN A VOTRE SERVICE  
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

06 51 83 79 88

JLB.ELEC@outlook.fr

4 rue de l'ancienne école  
79420 VAUSSEROUX



**GARAGE BREITEL**

05 49 70 21 38  
06 60 51 36 93

www.garage-breitel-vausseroux.fr

Ventes Véhicules  
Neufs et Occasions

Mécanique - Tôlerie - Peinture  
Dépannage - Remorquage

13 Route de Vautebis  
79420 VAUSSEROUX

E-mail : kruger.79@hotmail.fr

**JARDINS DU MOULIN**  
Paysagiste

05.49.63.22.59  
06.84.46.95.66

Beaufreton Alexandra - Le moulin de Gouziot - 79420 VAUSSEROUX  
paysagiste.jardinsdumoulin@orange.fr



**A.C.M. Bruno CARRÉ**  
Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente  
La Roucherie  
79420 VAUSSEROUX  
Tél : 06 76 27 62 48



**Bar - Hôtel - Restaurant**  
**Mr et Mme CHAPUT**  
« Le Vausseroux »  
2 Route de Ménigoute  
79420 VAUSSEROUX  
Tél : 05 49 95 25 04



**Bois et Paille**  
Charpente Eddy FRUCHARD

17 route de Vautebis - 79420 VAUSSEROUX

tél. 06 71 06 68 08  
bureau 05 49 70 68 64

eddy.fruchard@wanadoo.fr  
www.boisstpaille.com

**vsh**  
négoce

VENDÉE SEVRES NÉGOCE  
Tél. 05 49 76 61 15  
Fax 05 49 76 61 16  
www.vsn-negoce.fr

**Les Ailes de Monttravelle**  
Monttravelle - 79420 VAUSSEROUX  
Tél. 05 71 06 68 08  
lesatilesdemonttravelle@gmail.com  
www.facebook.com/lesatilesdemonttravelle/



**VINS FINS - BIERES -  
COFFRETS CADEAUX  
EAUX MINERALES  
JUS DE FRUITS**

LOCATION REMORQUES FRIGO - TIRAGE PRESSION  
LIVRAISONS A DOMICILE

**Mr Alain SIMONNEAU**  
79420 VAUSSEROUX  
Tél. 05 49 70 20.29 - Fax 05 49 64 41 34



**ATELIER COIFFURE**  
Homme, Femme, Enfant

- Coiffure visagiste
- Onglerie
- Extension de cheveux
- Epilation du visage
- Maquillage
- Atelier Relooking

Tél : 05.49.95.10.09  
Le Bourg 79420 Vausseroux

Electricité  
Plomberie  
Chauffage  
Ramonage  
Automatisme  
Dépannage et  
Equipements Piscines

**SERVICES**  
Beaune Fabrice

Petits travaux sur demande

les Barbotières  
79420 VAUSSEROUX

06 43 02 09 00 fabservice@aliceadsl.fr



**Pascal Peroteau**  
Artisan Menuisier

N° 1 Les Limonières  
79 420 VAUSSEROUX

pascal.peroteau79@orange.fr  
www.menuiseries-peroteau-parthenav.fr

tel : 05 49 70 22 10